

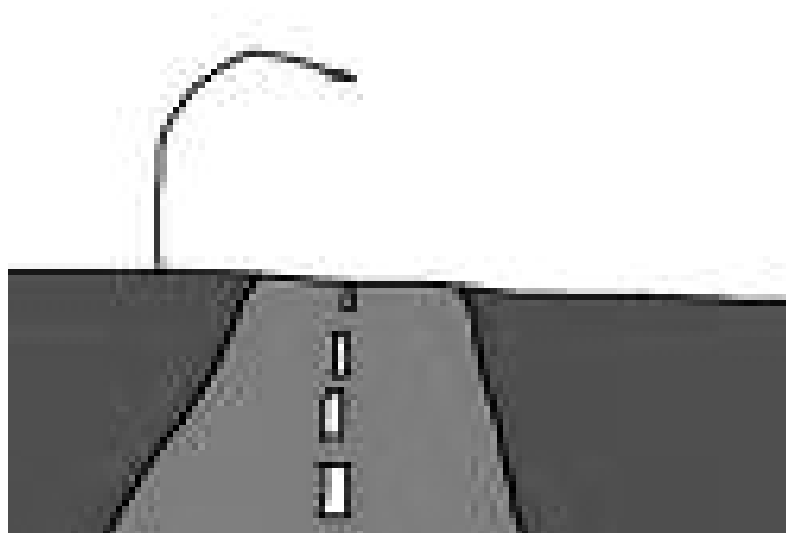
L'ÉCRan

Anciennement L'Info-Li

Avril/Mai 2008

Éthique **C**ulture **R**eligieuse
Articles (et) **N**ouvelles

En route!



**Après 36 ans d'histoire,
un nouveau départ...**

AQÉCR

**Association Québécoise en Éthique et
Culture Religieuse**

Volume I
Numéro I

SOMM@IRE

Mot de la présidente.....	4
Concours.....	6
Le billet de Claire Bergeron.....	8
Recherche universitaire.....	13
En réaction.....	14
Remettre les pendules à l'heure.....	17
Des nouvelles du CPIQ.....	19
Le troisième forum en ÉCR.....	20
Accueillir un stagiaire.....	21
La violence dans les écoles.....	24
Réflexion.....	27
Plaidoyer en faveur de l'éducation.....	28
Chronique DVD.....	30
Babillard.....	31
Devenez membre.....	32
Le coin de la didactique.....	33

**«Le cœur d'une mère est un abîme au fond duquel
se trouve toujours un pardon.»**

(Honoré de Balzac)

Votre Conseil d'Administration

Lynda Berthiaume , présidente

937, rue Prairie Est, St-Jean-Chrysostôme

Québec, G6Z 1E1

Tél. : rés.(418) 839-3241

Tél. : trav.(418) 834-2320

Courriel : lynda.berthiaume@videotron.,ca

Pierre Normand, vice-président

Courriel : pierre.normand@sympatico.ca

Lyne Dufour, trésorière

Courriel : dufourlyne@hotmail.com

Huguette Faille, secrétaire

Courriel : hfaille@videotron.ca

Sylvain Fournier, conseiller à l'information

sylvainxfournier@hotmail.com

Dépôt légal:

Bibliothèque
nationale du Canada
ISSN 1916-8047

**Secrétariat de
l'AQPMR**

A/S Huguette Faille
8041, Place Spalding
Anjou, Québec
HIK 3W6



Mot de la présidente

Lynda Berthiaume

Bonjour à tous,

Après un dur et rigoureux hiver, les chauds rayons du soleil se pointent à l'horizon, ils sont bienvenus pour remonter le moral des troupes. L'année avance à grands pas et les formations ont sûrement commencé dans vos milieux respectifs. Ces dernières vous permettront de vous familiariser davantage avec le nouveau programme entrant en vigueur à l'automne 2008.

Suite aux journées d'étude du 22-23 et 24 novembre 2007, j'ai pu assister à différentes rencontres me permettant de garder le cap sur le programme ÉCR. En premier lieu, j'ai participé au 3^{ième} forum en ÉCR tenu à Laval, le 26 novembre ainsi qu'aux deux journées des personnes ressources présentées par le MÉLS les 27 et 28 novembre 2007.

Dans un premier temps, nous avons rédigé une situation présentant un problème à résoudre et un sujet de réflexion à partir d'une des questions validées. Dans un deuxième temps, nous avons engagé une discussion sur la question éthique choisie en la contextualisant dans la situation décrite précédemment. Ce travail d'équipe nous a permis de bien comprendre l'importance des caractéristiques d'une question éthique pour en dégager tous les enjeux afin d'engager l'élève dans un processus d'apprentissage. Cet apprentissage l'aidera à développer des aptitudes et des dispositions orientées vers un esprit d'ouverture, de discernement et par la suite, il sera capable d'agir de façon responsable dans une société plurielle.

Lors de la conférence de clôture, madame Marie-Paule Desaulniers affirmait : « Il sera primordial pour l'enseignant d'exploiter à fond la compétence Pratiquer le dialogue en classe de façon à faire vivre des valeurs sociales aux élèves, et ce, dans un grand respect de chacun car, disait-elle : « L'élève est une personne unique et en développement, sensible au pouvoir et à l'influence de l'enseignant; il apprend à s'exprimer et se rend vulnérable devant autrui. » En terminant, elle rappelle qu'il est du devoir de chaque enseignant d'user de prudence, de retenue et de rigueur. Il importe donc de relire et de s'approprier le « rôle de l'enseignant et d'adopter une posture professionnelle conforme à l'esprit du programme. » programme de formation de l'école québécoise, p. 25)

Lors des journées de formation des personnes-ressources présentées par le MÉLS les 26 et 27 novembre 2007, l'intention de la session était d'amener les participants et participantes à prendre en compte les traces laissées par les élèves et les personnels scolaires afin d'aider à structurer la pensée au regard du cheminement scolaire et de l'évaluation. Les différents ateliers ont permis d'explorer des conditions à mettre en place pour mieux saisir toute la dynamique de l'évaluation en dégagant des pistes d'accompagnement pour un soutien à l'apprentissage. Comment planifier des SAÉ pour que celles-ci tiennent compte des compétences disciplinaires, transversales et des domaines généraux de formation en plus d'être significatives pour eux ? Comment planifier des SAÉ tenant compte de la différenciation, des acquis, des besoins et des intérêts des élèves? Quel défi à relever lorsqu'on se retrouve avec douze groupes de 32 élèves !

Pour ma part, je crois que cette partie est celle qui pose le plus de questionnement pour les enseignants en exercice devant mettre en œuvre des outils pédagogiques signifiants et permettant un soutien à l'apprentissage de l'élève pour la réalisation de son bilan de fin de cycle.

Suite à l'invitation reçue de la ministre Courchesne, j'ai pu assister au Forum sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires à titre d'observatrice, le 20 février en soirée et pendant toute la journée du lendemain à Québec. Quelle expérience enrichissante de pouvoir entendre les discours des organismes invités se prononcer sur les quatre thèmes choisis :

- Le rôle éducatif, social, culturel et économique de la commission scolaire dans sa région;
- La démocratie scolaire et la valorisation de la participation aux élections;
- La transparence et la rigueur de la gestion dans les commissions scolaires en vue d'une reddition de comptes axée sur les résultats;
- Le financement des commissions scolaires et la fiscalité scolaire.

Une fois le tour de table des invités complété, les observateurs disposaient de deux minutes pour poser des questions. Je suis intervenue pour exprimer l'urgence d'obtenir un appui par rapport à la problématique décrite ci-après. Comme l'affirme une enseignante de la rive nord de Québec : « En préparation de la maquette pour l'an prochain, lors de l'Assemblée générale, ce fut désolant de voir l'opinion de nos collègues par rapport au programme ÉCR; de plus, ce fut suivi d'applaudissements! C'est décourageant! »

Mon intervention a permis de sensibiliser la ministre à une nouvelle problématique; le lendemain, à la période du dîner, elle vint me trouver en me posant plusieurs questions d'éclaircissement et me suggéra de prendre rendez-vous avec son attaché politique, M. Étienne Chabot, pour lui faire part de la situation alarmante et urgente prévalant dans la mise en place du cours ÉCR. Le 28 février, j'ai rencontré ce dernier pendant deux heures pour l'informer des inquiétudes soulevées par plusieurs enseignants face à la mise en place du cours. En terminant, je lui demande de me faire part de l'état du dossier avant son départ. Malheureusement, à ce jour, je n'ai pas reçu de nouvelles. Dans les prochains jours, j'enverrai une lettre à son remplaçant, M. Cédric Beaugard pour voir où en est dossier.

Lors du 4^{ième} forum en ÉCR tenu le 17 mars 2008 à Québec, j'ai eu la chance de travailler en atelier sur la compétence Manifester une compréhension du phénomène religieux. Nous avons assisté au témoignage d'une enseignante d'une école expérimentale et nous avons bénéficié du lancement officiel du site du MÉLS : www.mels.gouv.qc.ca/ecr. Par le fait même, nous avons appris qu'une séquence vidéo s'adressant au grand public allait être réalisée pour informer l'ensemble de la population québécoise sur le contenu du programme ÉCR. Cette vidéo est maintenant disponible à l'adresse ci-haut mentionnée. Concernant les deux journées de formation des personnes ressources des 18 et 19 mars 2008, nous avons effectué différentes tâches pour réaliser en collégialité un dossier d'apprentissage et d'évaluation pour soutenir la progression des apprentissages et faire le point sur le développement des compétences.

Voilà le parcours vécu depuis l'automne 2007 en plus d'occuper, comme la plupart d'entre vous, une tâche d'enseignement à temps plein, avec 13 groupes d'élèves à rencontrer par cycle. Je n'ai pas le temps de m'ennuyer et vous non plus, j'en suis assurée!

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une bonne fin d'année et de l'énergie renouvelée pour relever ce nouveau défi qui nous sera confié à l'automne 2008. Bonne route !

Concours « Logo AQÉCR »

L' Association Québécoise en Éthique et Culture Religieuse (AQÉCR) vous sollicite afin de concevoir son tout premier logo.

Pourquoi ne pas demander à vos élèves?

- Le gagnant se verra attribuer une carte-cadeau de 100\$ chez Archambault.
- Un prix de participation de 50\$ sera également tiré parmi tous les participants

Consignes:

- On doit évidemment voir clairement les lettres: A - Q - É - C - R
- Le logo doit être en noir et blanc (noir sur fond blanc)
- Éviter les détails inutiles afin que la taille du logo puisse être modifiée facilement
- Les lettres peuvent être adjointes à un dessin ou intégrées à l'intérieur de celui-ci
- Ne pas dépasser 8 1/2 X 11 (Format)

Date limite: le 1er Juin 2008

Secrétariat de l'AQPMR

A/S Huguette Faille

8041, Place Spalding Anjou, Québec

H1K 3W6

AQÉCR

Association Québécoise en Éthique
et Culture Religieuse

PREMIER CONGRÈS

Les 6, 7 et 8 novembre 2008

À L'HÔTEL L'OISELIÈRE DE LÉVIS



Le billet de Claire Bergeron

Bonjour!

Il me fait toujours plaisir de vous écrire par le biais de notre bulletin d'association. Plusieurs événements se sont déroulés depuis mon dernier article. Afin de ne pas mêler les sujets qui s'entrecroisent, je procéderai par thèmes.

Formation des titulaires au primaire

Formation des titulaires au primaire

À Granby, les formations des titulaires du primaire devant enseigner ÉCR l'an prochain ont débuté en janvier. Est-ce le manque de conseillers pédagogiques dans les commissions scolaires qui a permis l'innovation de la formation faite par des enseignants en exercice ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, la perception des titulaires n'est pas la même lorsque nous leur mentionnons que nous enseignons comme elles (majoritairement des femmes) et que nous n'avons pas l'habitude de former des adultes. Dès lors, le lien est établi pour amorcer une première formation qui se situe davantage au niveau de l'information, même si les attentes sont clairement axées vers l'application concrète de ce programme.

Selon que les directions d'écoles soient favorables ou non au nouveau cours, la réceptivité des titulaires n'est pas la même. Si la direction est présente...la formation se déroule mieux. Que faut-il en penser ? À vous d'émettre une hypothèse. Les réactions des titulaires sont très partagées à l'égard du cours; elles passent de l'ouverture d'esprit, à la curiosité, à l'indifférence et même à l'agressivité face à ce qui constitue le « dernier clou » à enfoncer de la réforme. Certaines soutiennent que la religion ne devrait pas être dans les écoles, d'autres éprouvent énormément d'intérêt et demandent même que la commission scolaire organise des cours pour leur permettre d'apprendre à connaître davantage les grandes religions.

Un élément fait l'unanimité : il était temps de faire un changement au niveau de cette discipline. Cependant, ce n'est pas nécessairement de gaieté de cœur que les titulaires assistent à nos formations. Dans ma commission scolaire, trois moments équivalant à deux journées complètes seront offerts obligatoirement aux titulaires.

Les titulaires sont majoritairement favorables au cours d'éthique, car cela ressemble beaucoup à ce qui se faisait en enseignement moral et parfois dans leurs cours de « catéchèse ». Par contre, elles se sentent totalement démunies face à l'enseignement des grandes religions.

Dans ma région, un mouvement de protestations de parents s'est constitué pour condamner entre autres la décision d'un enseignement des grandes religions au primaire. Je reparlerai de cette coalition un peu plus loin.

Je fais également partie d'un comité destiné à la création d'outils d'animation pour les formateurs. Le dynamisme et la parfaite maîtrise de l'information sont les outils par excellence pour rejoindre ces enseignants ayant eu leur lot de difficultés avec la réforme ; nous devons en être conscient et en tenir compte.

Mes commentaires personnels suite à la formation dans mon milieu:

- Je trouve intéressante la formule de la formation donnée par les enseignants en exercice, en raison de la crédibilité que nous détenons auprès des titulaires ; nous savons ce que c'est qu'enseigner tant dans les joies que dans les exigences de notre profession.
- Je déplore cependant le choix d'obliger les titulaires à enseigner « culture religieuse » au primaire. Elles disent ne pas posséder la compétence et les connaissances nécessaires pour le faire même si les vidéos du MÉLS nous présentent des expériences à succès.
- Plusieurs craignent la répétition tellement les thèmes en culture religieuse se ressemblent souvent. Elles estiment que les élèves auront ras-le-bol de la culture religieuse au secondaire et plusieurs ont l'intention de mettre davantage le focus sur les aspects éthiques de leur enseignement pour un mieux-vivre collectif en classe.
- Les commentaires entendus présentement ressemblent étrangement à ceux que l'AQPMR avait émis dans un mémoire déposé en juin 2005. Nous avons produit ce document en espérant être invité à la commission parlementaire sur le programme *MAIS* aucune association professionnelle n'a été invitée...
- L'avenir nous dira si nous avons raison...

Forums nationaux

J'ai assisté à deux des quatre Forums organisés par l'équipe du MÉLS. Le nombre de personnes toutes engagées dans la tâche de l'implantation du programme, assistant à ces formations est impressionnant, Je ne peux parler du premier Forum où Monsieur Georges Leroux avait pris la parole pour expliquer les arguments militant en faveur du programme mis en place car je n'y étais pas. Le deuxième concernait la compréhension de la compétence du dialogue et j'en garde un très bon souvenir. Le panel composé d'experts universitaires était enrichissant, de même que la mise en scène des élèves de cinquième secondaire engagés dans un débat très dynamique sur les accommodements raisonnables. J'ai également beaucoup apprécié l'utilisation du Wiki pour noter les questions d'ordre éthique soulevées par chacune des équipes. Par contre, je trouve dommage de ne pas avoir accès rapidement à ce qui se fait lors de ces rencontres. Je voudrais pouvoir accéder à cette banque de questions, lesquelles nous seraient fort utiles l'an prochain. J'espère qu'elle sera disponible sur le site du MÉLS très prochainement. Monsieur Denis Watters a répondu à plusieurs questions émises par le biais du Wiki, mais certaines sont demeurées sans réponse.

Je constate que l'utilisation de ce moyen de communication évite malheureusement les questions face à face avec le public et, en même temps, présente l'avantage de préparer à l'avance les réponses afin de garder des traces écrites de ces questions. Un certain secret subsiste : ne connaissant pas la teneur de ces questions, je m'interroge pour savoir si elles se ressemblaient . Reflétaient-elles les préoccupations de l'ensembles des participants ?

Lors du quatrième Forum tenu à Québec, Monsieur Watters annonce avoir reçu plus de 30 questions...et il n'a répondu concrètement à aucune d'entre elles ! Son langage était digne d'un homme politique qui tente de répondre sans répondre. Cette rencontre nationale m'a déçue dans son ensemble. Au stade où en sont les formations dans les différents milieux, il m'apparaissait essentiel de tenir compte du fait que les formateurs avaient le goût de discuter de leur vécu et des orientations futures de leur formation.

À notre table, nous avons pris le temps de le faire pour le grand plaisir de tous. J'ai apprécié et souhaite avoir en mains, un jour, les images passées en continu sur les représentations des expressions religieuses au Québec. Nous pourrions constituer un tel montage chacun dans nos milieux à partir des éléments présents autour de nous. J'ai pu comprendre qu'un des buts de la rencontre était d'avoir un langage commun pour parler du phénomène religieux mais cela ne correspondait pas à mes attentes. Tant mieux si des personnes ont apprécié.

Monsieur Pierre Lucier a été très pertinent dans les informations transmises afin que les termes utilisés en ÉCR soient bien compris de tous. Je déplore la présence de Madame Micheline Milot, sa présentation m'a déçue au point où je ne peux résumer le contenu de ces propos... même si j'écoutais et que je détiens une formation universitaire en la matière !

Par contre, la directrice des programmes d'études, Madame Catherine Dupont, fut très intéressante et motivante; elle semble croire énormément au potentiel de ce nouveau programme, dont l'originalité et l'ampleur de l'implantation marquera certainement l'histoire du MÉLS.

Sincèrement, je ne souhaite pas d'autres rencontres nationales tenues dans des hôtels de Montréal et de Québec en raison des coûts énormes que cela implique versus les retombées dans nos milieux. Je rencontre un problème éthique important quand je dois facturer à ma commission scolaire un déjeuner très sobre au montant de 17,95\$!

Manifestation de parents

En avez-vous entendu parler dans votre coin de pays ? Moi, *OUI* et amplement. Le mouvement de protestation a débuté à Valcourt. Un bon père voulant obtenir des informations concernant le cours ÉCR auprès des directions des écoles de ses enfants ne reçoit pas les informations pertinentes sur le sujet. Cette situation a tellement choqué cet homme qu'il a tenté d'obtenir les informations par le biais de la Commission scolaire qui, à son tour, n'a pu lui en fournir.

Malheureusement, un manque de communication et d'informations est à la base du mouvement de protestation enclenché depuis cet automne. Une première manifestation a eu lieu à Valcourt suivie d'une à Québec devant le parlement, une autre à Granby en mars dernier et une prochaine s'annonce pour le 3 mai à Sherbrooke. Les manifestants veulent rencontrer le ministre Charest et demandent l'appui de l'ADQ afin de demander un moratoire, le temps de consulter les parents avant l'implantation officielle en septembre 2008. Une des personnes fort active à la CLÉ (Coalition pour la liberté en enseignement) est mon collègue de travail immédiat en français de quatrième secondaire, Monsieur Patrice Gagnon. Ayant appris qu'une commission parlementaire avait eu lieu en juin 2005 sur le sujet, il s'est par la suite informé pour connaître les personnes et les organismes consultés. Dernièrement, il m'a demandé pourquoi l'Association Québécois des Professeurs de Morale et de Religion (AQPMR) dont j'étais alors présidente, n'avait pas été consultée.

Que pouvais-je lui répondre sinon la vérité ? L'attachée politique du Ministre Fournier à qui j'avais parlé la veille de la tenue des audiences m'avait clairement mentionné que toutes les organisations jugées « militantismes » n'étaient pas invitées, même s'il s'agissait d'associations d'enseignants (es) ayant l'expertise du travail dans le milieu scolaire et, nécessairement en mesure de donner des orientations concrètes au futur cours. À la demande de l'attachée politique, l'association a tout de même envoyé le dit mémoire, lequel fut probablement « tabletté ».

Nous y mentionnions entre autres que le cours donné au primaire devait être davantage axé sur la dimension éthique considérant les difficultés majeures et grandissantes engendrées par les troubles de comportements et de gestions de classe vécus par les titulaires au primaire. Nous considérons que la dimension culture religieuse était plus adaptée pour les enseignants spécialistes au secondaire; cette façon de procéder aurait permis d'éviter la redondance mentionnée par plusieurs lors des journées de formation concernant cet aspect du cours.

Personnellement, et à la lumière des commentaires majoritaires des titulaires du primaire, j'estime que les appréhensions et les manifestations des parents, de certains experts universitaires et des titulaires du primaire, n'auraient pas eu lieu si les rédacteurs du programme avaient tenu compte de notre expertise professionnelle.

Message de la Ministre Courchesnes et de Monsieur Denis Watters

En date du 19 avril, je lis dans les journaux des précisions concernant le cours ÉCR : l'athéisme ne s'enseignera pas! Cette information vise essentiellement à faire diminuer les tensions créées par le retard à donner l'heure juste aux parents concernant le contenu du cours. Les rumeurs, les interprétations et les faussetés sur le contenu du cours ont malheureusement eu le temps de prendre de l'ampleur. Il aurait fallu informer l'ensemble de la population québécoise au lendemain de l'approbation officielle du programme. Cela aurait évité bien des dérapages. Dans mon école, des demandes d'exemption du cours ont été déposées à la direction qui les fera suivre à la commission scolaire. L'ADQ demande un moratoire. Que se passera-t-il ? Peut-être rien mais j'aurais aimé que le cours s'implante dans l'harmonie et un vrai consensus social. Dommage...

Recherche universitaire sur la discipline

En terminant, je vous invite fortement à donner votre nom pour participer à la recherche qui débute présentement sur les effets de notre discipline chez les élèves. J'ai été la première à recevoir Monsieur Levasseur de l'Université Laval à Québec et, je ne le regrette pas ! À ma connaissance, c'est la première fois, qu'une recherche de cette envergure dirigée par un sociologue est réalisée. Une belle occasion de pouvoir dire toute la richesse du développement personnel de l'élève dans le cadre des cours offerts à l'école. Cette recherche fera peut-être ressortir combien l'élève en tant qu'être humain est négligé, la dimension « socialiser » étant pourtant un des trois pôles de l'éducation.

Vous trouverez l'information et les coordonnées de ce chercheur à la page suivante. L'entrevue ne dure qu'une heure et, en prime, vous recevez 35.00\$ pour vos services....comme au Monopoly! Contactez-le le plus rapidement possible.

J'espère que vous avez apprécié la lecture de mon texte où j'essaie toujours de vous transmettre la passion qui m'anime.

Bonne fin d'année scolaire !

Lettre aux membres de l'Association Québécoise en Éthique et Culture Religieuse (AQÉCR) pour le recrutement de participants à une recherche universitaire sur l'enseignement moral et religieux en lien avec la mission culturelle de l'école québécoise

Nous sollicitons la participation d'enseignants du primaire et du secondaire à une recherche portant sur la contribution de l'enseignement moral et religieux, et particulièrement du nouveau programme d'enseignement, à la mission culturelle de l'école québécoise, à la socialisation et à la constitution de la culture commune.

Vous trouverez ci-dessous des informations concernant la nature de la recherche ainsi que son déroulement. Nous vous invitons à communiquer directement avec le chercheur, de préférence, à l'adresse courriel que vous trouverez ci-dessous, si vous souhaitez participer à cette recherche, ou encore, si vous désirez obtenir des précisions supplémentaires.

Titre de la recherche

Contribution de l'enseignement moral et religieux à la constitution de la culture commune.

But de la recherche

Voir comment l'enseignement moral et religieux rejoint les objectifs reliés à la mission culturelle de l'école et plus particulièrement à la mission de socialisation identifiée en 1997 par le ministère de l'Éducation du Québec. L'enseignant aura l'occasion de montrer l'importance de son enseignement dans le programme de formation mais également d'en montrer la pertinence à la fois culturelle et sociale.

Mode de participation

Une entrevue d'environ une heure, devant magnétophone, dans l'établissement même de l'enseignant.

Confidentialité

Les données recueillies seront codifiées de manière à assurer leur confidentialité. Ni les participants, ni leurs collègues de travail, ni leurs élèves, ni leur établissement ne pourront être identifiés.

Pour plus d'information sur le projet ou pour y participer, veuillez communiquer avec :

Louis LeVasseur

Professeur adjoint,

Faculté des sciences de l'éducation

Université Laval

Tél. : 418-656-2131, #5636

Courriel : louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Projet approuvé par le Comité d'éthique de l'Université Laval (Numéro d'approbation : 2007-037 A-2), le 14 juin 2007.

En réaction...

Par Sylvain Fournier, responsable de l'information



Depuis l'adoption du nouveau programme d'Éthique et culture religieuse, en juillet dernier, plusieurs personnes ont émis des réserves face à son contenu.

Évidemment, le programme n'est pas parfait. Cependant, rien ne justifie que l'on demande son report ou son annulation. Pas question non plus que l'on puisse autoriser les parents à demander une exemption de ce cours pour leurs enfants.

Étant donné que notre association a donné son appui au nouveau programme, je crois qu'il faut également le défendre. Cela est logique, surtout que, lorsqu'il est attaqué, des propos mensongers sont souvent véhiculés à son endroit.

Je vous encourage donc, lorsque vous êtes témoins de telles situations dans vos régions, à réagir.

En ce sens, j'aimerais féliciter deux de nos membres, Marc Landry et Claire Bergeron qui ont défendu le programme dans deux circonstances particulières.

Marc, en réaction à *l'Association des Parents Catholiques du Québec* a eu le courage de prendre le micro lors d'une session de la Commission Bouchard-Taylor sur la Rive-Sud.

Claire, pour sa part, a fait de même lors d'une rencontre d'information (devrais-je dire de désinformation) de la *Coalition pour la Liberté en Éducation (CLÉ)* en Estrie.

Ces deux regroupements digèrent difficilement l'imposition du nouveau programme pour tous.

Et que dire de la sortie de Mario Dumont en décembre dernier? Ses propos m'ont littéralement fait sortir de mes gonds. Je ne me suis pas gêné pour lui écrire personnellement, prenant soin d'envoyer une copie de la lettre au courrier de La Presse. Mes commentaires furent publiés... juste en dessous de ses propos! Vous pouvez prendre connaissance de la lettre à la page suivante.

Récemment, j'ai aussi été témoin d'une contre-attaque de la *Coalition pour la Liberté en Éducation (CLÉ)*, par l'entreprise d'un de ses porte-parole, dans le cadre de l'émission *Gauthier* à TQS. Je me suis également permis de leur envoyer mes commentaires! Vous les trouverez aussi de l'autre côté. Ils ont été récemment publiés, par ailleurs, dans le *Trait-d'Union*, journal local de la région de Terrebonne.

Bonne lecture!

Des propos condamnables

Sylvain Fournier

L'auteur est bachelier en enseignement secondaire, concentration Formation éthique et culture religieuse de l'UQÀM (cohorte 2003-2007), et enseignant à l'école secondaire Des Rives, à Lachenaie.

En affirmant qu'une importance semblable serait accordée à la croix, à la crécelle et au collier à fleurs, Mario Dumont «frôle l'hystérie».

M. Dumont, c'est avec stupéfaction que j'ai pris connaissance de vos allégations concernant le nouveau programme Éthique et culture religieuse. Ce n'est pas votre position qui m'étonne mais la teneur de vos propos.

Votre position, je la connais depuis que vous avez déposé à l'Assemblée nationale, en mars 2005, une pétition de plus de 55 000 signatures, réclamant le maintien de l'enseignement religieux catholique à l'école.

Ce qui me décontenance, particulièrement, c'est votre incompréhension du programme. J'en suis tellement abasourdi que je vous soupçonne d'être de mauvaise foi.

Le programme est loin d'être «une rupture complète avec notre passé collectif», comme vous le mentionnez. Au contraire, il est l'aboutissement du long processus de laïcisation de l'école québécoise, passant par le rapport Proulx et la déconfectionnalisation des commissions scolaires adoptée par Pauline Marois.

Par ailleurs, le volet culture religieuse du programme accorde une préséance aux traditions catholique et protestante qui ont façonné l'histoire du Québec.

De surcroît, un thème est même entièrement consacré au patrimoine religieux québécois.

Il ne banalise donc pas «l'héritage culturel religieux des Québécois, en le présentant d'égale valeur, sans plus, à ceux des différentes communautés issues des autres coins de la planète», comme vous l'affirmez.

Il ne formera donc pas, comme vous le craignez, «des jeunes sans repères et sans racines».

De plus, en affirmant qu'une importance semblable serait accordée à la croix, à la crécelle et au collier à fleurs, vous frôlez l'hystérie!

De plus, vous n'évoquez en aucun cas le volet éthique du programme, qui se préoccupera, entre autres choses, d'aider les élèves à construire le «schème de valeurs» dont vous parlez.

Pour toutes ces raisons, M. Dumont, je ne peux que condamner vos propos. Je vous invite donc, à la lumière de mes commentaires, à relire le programme.

Fermons la porte à CLÉ!

Non, à l'exemption du cours d'éthique et de culture religieuse

Mardi dernier (le 26 février 2008), dans le cadre de l'émission Gauthier à TQS, un porte-parole de la Coalition pour la Liberté en Éducation (CLÉ), Jean-René Philibert, est venu porter ombrage au nouveau programme d'Éthique et culture religieuse. Comme vous le savez, ce cours sera obligatoire dès septembre dans les écoles du Québec et ce, du début du primaire jusqu'à la fin du secondaire.

Je respecte la liberté d'expression des gens et je ne m'oppose pas à ce que l'on critique ce nouveau cours. Cependant, cela doit se faire en toute bonne foi, sans vouloir tromper le public. En ce sens, je considère que M. Philibert a tenu des propos que je qualifierais de « mensongers », cherchant à semer le doute à propos du nouveau programme.

M. Philibert, je le cite, a déclaré : « On va dire aux gens que les religions se valent toutes, choisissez la vôtre! » Il en ajoute en affirmant : « On va présenter ça comme des fables! »

Vous ne trouverez cela nulle part dans le programme. Le volet « culture religieuse » n'a pas pour objectif d'offrir un supermarché des religions dans lequel l'élève serait amené à faire un choix, ni de présenter les traditions de manière folklorique. Il propose simplement de comprendre le phénomène religieux à travers certains thèmes.

Au premier cycle du secondaire, par exemple, on parlera du patrimoine religieux québécois, des éléments fondamentaux des traditions religieuses et des représentations du divin.

Au deuxième cycle, on abordera l'expérience religieuse, les références religieuses dans les arts et la culture, les religions au fil du temps et les questions existentielles.

De plus, le programme met clairement l'accent sur l'importance historique et culturelle du catholicisme et du protestantisme au Québec.

Je n'y vois donc rien de menaçant pour nos enfants!

Car là est le propos de la Coalition, éviter un préjudice grave aux élèves! Elle propose aux parents qui ne voudraient pas que leurs enfants suivent ce cours de demander une exemption en vertu de la Loi sur l'instruction publique (Article 222) pour leur « éviter un préjudice grave. » C'est de la pure folie!

Pour en revenir aux propos de M. Philibert, il souhaiterait, comme ajustement, que le cours « propose un volet commun et un volet confessionnel » ou que l'école « ouvre la porte à des cours confessionnels à l'école, par l'entremise des différentes communautés. » Imaginez le casse-tête pour les directions d'école!

L'école, M. Philibert, a trois objectifs : instruire, socialiser, qualifier. Ce n'est pas de son ressort de former des croyants de tout acabit.

Le nouveau cours d'éthique et culture religieuse ne brime en rien votre liberté parentale. Rien ne vous empêche d'éduquer vos enfants selon vos convictions. Je vous invite d'ailleurs à consulter le programme à l'adresse suivante : <https://www.mels.gouv.qc.ca/DC/ECR/>



Remettre les pendules à l'heure

Réponse de l'AQÉCR à la CLÉ

La Coalition pour la Liberté en Éducation (CLÉ) propose aux parents qui ne voudraient pas que leurs enfants suivent le cours d'Éthique et culture religieuse (ÉCR) de demander une exemption en vertu de la Loi sur l'instruction publique (Article 222) pour leur éviter...

« un préjudice grave. »

L'Association Québécoise en Éthique et Culture Religieuse (AQÉCR) dénonce cette campagne de peur et de désinformation de la part de la CLÉ. Nous estimons que la CLÉ ne comprend pas très bien le programme ou encore, qu'elle fait preuve de mauvaise foi afin de promouvoir son option.

Voici les motifs invoqués par la CLÉ pour justifier sa demande d'exemption suivie de la réplique de l'AQÉCR.

Cela pourrait aider vos directions d'écoles qui feront bientôt face à certains parents inspirés par la CLÉ...

1. CLÉ: Le programme ÉCR porte atteinte à la foi de l'enfant

AQÉCR: Le programme ÉCR ne concerne ni la foi, ni les cheminements de foi. Le programme ÉCR ne dit pas s'il faut croire ou non. Il ne dit pas non plus en quoi il faut croire. Le programme ÉCR jette un regard non partisan sur la composante culturelle du phénomène religieux au Québec, principalement la tradition catholique et les traditions protestantes.

2. CLÉ: Le programme ÉCR remet en question la relation filiale qui existe en portant atteinte à l'autorité parentale, ainsi qu'au droit et au devoir d'éducation des parents.

AQÉCR: Le cours ÉCR ne remet pas en question, ni ne porte atteinte à l'autorité parentale. Pas plus d'ailleurs, que le cours de mathématique, de français ou de géographie. Le cours Éthique et culture religieuse présente le phénomène religieux sous l'angle culturel. Il ne s'immisce d'aucune façon entre l'enfant et son parent

3. CLÉ: Le programme ÉCR peut causer un « ballottement » d'allégeance religieuse entraînant la perturbation du milieu familial.

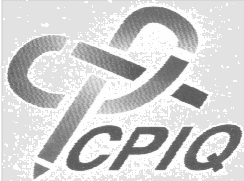
AQÉCR: Le programme d'Éthique et de culture religieuse, il faut le rappeler, ne concerne absolument pas la foi ou l'adhésion à une tradition religieuse ou à une autre. Il ne se situe pas sur le terrain de la conviction ou du cheminement de foi. Il ne causera, ni ne facilitera aucun « ballottement » entre les religions. Pas plus d'ailleurs, que l'ancien programme EMRC où des éléments de différentes traditions religieuses étaient présentés afin de familiariser l'enfant avec le dialogue interreligieux et la variété des cultures et traditions religieuses dans le monde; le programme d'EMRC avait été approuvé par l'Assemblée des évêques du Québec, faut-il le rappeler.

4. CLÉ: Le programme ÉCR perturbera l'enfant en l'exposant trop jeune à des systèmes de valeurs différentes de celles privilégiées par ses parents.

AQÉCR: Dès leur plus jeune âge, les enfants sont exposés à une diversité de systèmes de valeurs. Les médias (télévision, journaux, radio, Internet), la musique, les films, les livres, les amis, les éducatrices en garderie, les enseignantes, les gardiennes à la maison, les grands-parents, les cousins, les oncles et les tantes, les publicités, les jeux vidéo, etc. participent à la transmission d'une diversité de systèmes de valeurs. On peut le déplorer ou s'en réjouir, cela demeure un fait de la société québécoise. Le cours ÉCR, grâce à ces trois compétences, permettra aux enfants d'acquérir les habiletés nécessaires pour évoluer dans une société pluraliste. Capacité de réflexion, jugement et de décision par le volet éthique. Capacité d'observer le phénomène religieux, principalement le catholicisme et le protestantisme, et aussi, dans une autre mesure d'autres traditions présentes dans la société québécoise.

5. CLÉ: Le programme ÉCR brime les libertés fondamentales de religion, de conscience, d'opinion et d'expression de l'enfant et de ses parents en forçant l'enfant à suivre un cours qui ne correspond pas aux convictions religieuses et philosophiques dans lesquelles ses parents ont le droit et le devoir de l'éduquer.

AQÉCR: Le nouveau programme ne brime en rien la religion. La transmission des objets de foi d'une tradition religieuse ainsi que l'accompagnement dans un cheminement de foi particulier, demeurent la responsabilité propre et entière de la famille et de la communauté de foi. Le programme ÉCR ne brime en rien cette responsabilité. Il ne se situe absolument pas sur le même terrain.



Des nouvelles du CPIQ

Par Huguette Faille

Bonjour à chacune et chacun d'entre vous,

En tant que présidente du CPIQ, organisme auquel l'AQÉCR est affilié, je vous donne quelques informations concernant le travail que j'accomplis au sein de cette association.

En février, j'ai eu l'occasion d'assister au Forum organisé par le MÉLS traitant de la démocratie et de la gouvernance des Commissions scolaires. Au cours de ces rencontres, j'ai eu l'opportunité de rencontrer les membres de divers organismes et de discuter avec eux. La présidente, Lynda a pu, au cours d'une période consacrée aux observateurs, sensibiliser la ministre Courchesne au fait que certaines écoles confient à d'autres disciplines l'enseignement du programme Éthique et Culture Religieuse.

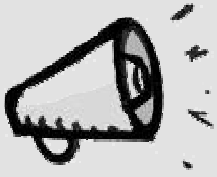
En mars, quatre membres de votre Association, soit la présidente, la trésorière, le conseiller à l'information ainsi que moi-même, ont assisté à deux journées de formation présentées par le MÉLS.

J'ai également assisté au 4e Forum en ÉCR pour réfléchir avec d'autres intervenants sur certains enjeux du nouveau programme. Par la même occasion, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs membres de l'Association pour échanger avec eux et savoir de quelle façon les formations se donnaient dans les régions

Finalement, samedi le 12 avril, lors du CA, une rencontre avec madame Margaret Rioux-Dolan, directrice de la formation générale des jeunes au MÉLS, a permis à tous les 25 représentants d'associations d'entendre parler de la façon dont les programmes sont validés.

Par la suite, nous avons accueilli Benoit Archambault et Nathalie Picard qui sont venus nous parler de Succès Scolaire, entreprise québécoise vouée à la réussite académique des élèves des niveaux primaire et secondaire. Vous pouvez consulter leur site au www.successscolaire.ca.

Enfin, monsieur Henri Boudreault de l'UQÀM est venu nous entretenir de la formation des enseignants désireux de s'orienter en formation professionnelle.



Le troisième forum en ÉCR

Par François Tanguay

Mes impressions suite au 3e forum en Éthique et culture religieuse

Je donne suite à l'invitation de Association québécoise en éthique et culture religieuse (AQÉCR) nom de la nouvelle association remplaçant l'AQPMR en mettant par écrit quelques impressions suite au 3e forum en éthique et culture religieuse vécu au Sheraton Laval le 26 novembre 2007.

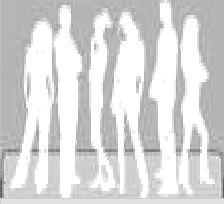
Comme vous le savez sans doute, le 3e forum portait sur l'éthique. Un exercice en atelier demandait aux participants avec lesquels j'étais regroupé d'identifier une question éthique. À prime abord, cet exercice peut sembler relativement simple. Il s'est avéré plus exigeant que je ne le pensais. Pour amener nos élèves à réfléchir sur des questions éthiques, nous devons d'abord apprendre à identifier de véritables questions éthiques.

La présentation de Monsieur Bégin a été très éclairante pour poser une question éthique susceptible de développer la compétence relative à l'éthique.

Le travail en atelier oblige les participants à confronter leurs points de vue sur leur compréhension du programme, de ses fondements et de ses orientations. Cette formule est parfois un peu déstabilisante, mais combien constructive du savoir. Les organisateurs du Forum visent à modéliser les apprentissages susceptibles d'être développés par les élèves.

Cette formule mériterait d'être retenue dans nos formations locales et régionales dans la mesure où les participants y sont ouverts...

Au plaisir!!



Accueillir un stagiaire: Ça vous intéresse?

L'UQÀM forme présentement une cinquantaine d'étudiants en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire.

Chaque année, ces étudiants doivent se trouver un lieu de stage afin de parfaire leur formation. Ils doivent assumer entre 50% et 100% de la tâche d'un enseignant en exercice, dépendamment de leur niveau.

Parfois, il peut s'avérer difficile pour eux de dénicher un maître-associé de qualité.

Vous enseignez dans la région de Montréal ou en périphérie (Rive-Nord, Rive-Sud, Laurentides, Montérégie, Lanaudière, Estrie ou autres)?

Vous cumulez au moins cinq années de service à l'intérieur du champ 14?

Vous aimeriez partager votre expérience avec un futur enseignant?

Vous avez à cœur votre champ disciplinaire?

Contactez:

Jean-Pierre Durand
Agent de stage à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM)
514.987.3000 poste 3735
durand.jean-pierre@uqam.ca



La violence dans les écoles vous inquiète-t-elle?

Par Claire Bergeron

Honnêtement, comment répondre **non** à cette question ? La violence est un drame; elle est toujours présente ; subtilement dans les mots qui blessent ou flagrante dans les coups reçus ou donnés. Lorsque j'ai commencé à enseigner au secondaire, il y a dix ans, je ne voulais pas travailler à l'école secondaire l'Envolée ; à ce moment là, elle faisait la manchette des journaux...comme Sacré-Coeur ! On y dénombrait un haut taux d'élèves en difficultés d'apprentissage, les « c.p. » pour cheminement particulier, avec le lot de problématiques normalement dévolues à ce « genre d'élèves » : drogue, violence physique et verbale, manque d'intérêt à l'école, problèmes familiaux et socio affectifs importants, etc.

À la lecture de l'article où deux enseignantes de Sacré-Coeur ont eu le courage d'exprimer leurs opinions, j'ai reconnu le milieu dans lequel j'ai débuté ma carrière au secondaire. À ma deuxième année d'enseignement au secondaire, j'ai eu l'obligation d'enseigner à l'Envolée... à des groupes en difficultés d'apprentissage!

Mon expérience d'enseignante dans une « petite matière » peu importante (morale, enseignement religieux, formation personnelle et sociale et maintenant Éthique et culture religieuse), me donne l'expertise nécessaire pour porter un jugement sur la situation actuelle de violence en milieu scolaire, non seulement à Granby, mais dans plusieurs établissements scolaires où l'enseignement devient de plus en plus pénible à dispenser.

Tous les documents du MÉLS (ministère de l'éducation) affirment que l'élève est au coeur des préoccupations du monde de l'Éducation. Et pourtant....

J'enseigne depuis plus de 20 ans, tant au primaire qu'au secondaire; les problèmes familiaux ont pris une telle ampleur qu'ils ont maintenant un impact direct sur la capacité d'apprentissage des élèves. Tous les enseignants du primaire, les responsables de garderies en milieu scolaire ou familial peuvent confirmer ce que j'affirme : **«nos enfants ont des problèmes psychoaffectifs de plus en plus jeunes et cela a une influence directe sur leurs apprentissages».**

Comment ne pas en tenir compte?

Et pourtant....au ministère, des décisions ont été prises pour réduire le temps consacré au développement personnel de l'élève. On se préoccupe de leur santé physique dans le cadre du cours d'éducation physique (gestion du stress, alimentation), mais il n'y a presque plus de lieu pour faire de la prévention au niveau psychosocial. Avant le renouveau pédagogique, il existait un cours au secondaire, intimement lié au cours de morale ou d'enseignement religieux, le cours de Formation personnelle et sociale. Ce dernier permettait aux élèves de vivre des activités pédagogiques préventives (jeux de hasard, gestion des conflits, gestion des émotions, le vandalisme et ses répercussions, l'éducation à la sexualité, etc.), de rencontrer des intervenants du domaine de la santé et des services sociaux.

Malheureusement, ce cours n'a jamais été pris en considération par les directions d'écoles et les commissions scolaires ; il a toujours été la porte d'entrée des nouveaux enseignants inexpérimentés, avec un roulement de personnel qui n'a jamais favorisé des retombées positives. La décision prise par le MÉLS a donc été celle de bannir ce cours, dans un contexte où les situations familiales difficiles ont une incidence directe sur les élèves. Les apprentissages réalisés dans ce cours font maintenant l'objet de compétences transversales dans toutes les disciplines! Tous les enseignants (es) doivent maintenant se préoccuper de la gestion des conflits, de la prévention des drogues, d'informations relatives à une saine sexualité, etc....

De plus, tous les organismes communautaires préoccupés par la prévention crient famine au niveau des ressources financières. Au cours de la dernière semaine, la Maison des familles a clairement exprimé son besoin de soutien financier. Au même moment, ma commission scolaire nous informait du début d'ateliers offerts par la Maison des familles, dont les sujets concernent directement les élèves : rivalité frères soeurs (les chicanes dans les familles), les familles recomposées, et comment être un parent d'adolescents de 12 à 17 ans. J'ai informé tous mes élèves de quatrième secondaire de la tenue de ces rencontres ; ils étaient tous unanimes à reconnaître que les difficultés rencontrées hors de l'école ne les aident pas à réussir.

Un autre organisme de prévention « quête » présentement pour survivre, il s'agit d'Oasis santé mentale. Le cours de Formation personnelle et sociale en est à sa dernière année d'existence en quatrième secondaire, mes élèves ont été conscientisés à la prévention et aux conséquences des maladies mentales. Plusieurs élèves avouent connaître des amis qui sont

1. Ma mère est présentement en dépression suite au divorce de mes parents.
2. Ma blonde a déjà eu un problème d'anorexie.
3. Mes chums de gars sont au 5e à l'hôpital à cause de la drogue.
4. Je sais maintenant faire la différence entre une déprime et une dépression.
5. Je trouve cela le « fun » de recevoir à la fin la feuille sur les 10 commandements pour avoir une bonne santé mentale.

Le ministre Couillard a lui-même constaté l'augmentation de l'utilisation des anti-dépresseurs chez les Québécois, en soulignant le mal de vivre caractérisant notre société hyper individualiste.

J'ai tenté d'exprimer le plus clairement possible ce que je pense de la violence dans les écoles, tant physique que verbale : il s'agit d'un symptôme évident d'un mal intérieur se reflétant chez nos enfants, nos adolescents et leurs parents, alors que les moyens de prévention sont de moins en moins présents pour répondre aux besoins grandissants.

Comme individu, nous avons tous une responsabilité à l'égard de la violence. À mon avis, il faut passer à l'action et établir davantage de collaboration famille-école-communauté pour que nos jeunes aient un environnement sain pour s'épanouir.

AQÉCR

**Association Québécoise en Éthique
et Culture Religieuse**

PREMIER CONGRÈS

Les 6, 7 et 8 novembre 2008

À L'HÔTEL L'OISELIÈRE DE LÉVIS



La réflexion du printemps

Voici quelques conseils (apparemment) prodigués par Bill Gates (je n'ai pas vérifié la source!) lors d'une allocution prononcée dans une école secondaire abordant 11 leçons que les élèves n'ont pas apprises et n'apprendront pas à l'école. De toute façon, peu importe de qui ces conseils proviennent, je crois qu'il serait amusant de les afficher dans votre classe!

Les 11 règles de la vie

Règle 1 : La vie n'est pas juste; il faut vous y faire.

Règle 2 : Le monde se fiche de votre estime personnelle. Le monde s'attendra à ce que vous réalisiez quelque chose AVANT que vous vous sentiez bien dans votre peau.

Règle 3 : Vous ne toucherez pas 40 000\$ par année immédiatement en sortant de l'école secondaire. Vous ne serez pas vice-président d'entreprise avec un téléphone dans votre voiture avant d'avoir gagné et mérité les deux.

Règle 4 : Si vous pensez que votre professeur est sévère, attendez d'avoir un patron.

Règle 5 : Être plongeur dans un restaurant n'a rien d'humiliant. vos grands-parents utilisaient un terme différent pour décrire ce genre de boulot, ils appelaient cela «s'ouvrir des portes».

Règle 6 : Si vous vous retrouvez dans le pétrin, ce n'est pas la faute de vos parents, alors ne vous plaignez pas de votre sort et tirez-en plutôt les leçons nécessaires.

Règle 7 : Avant votre naissance, vos parents n'étaient pas aussi ennuyeux qu'ils le sont aujourd'hui. Ils sont devenus comme cela à force de payer vos factures, de laver vos sous-vêtements et de vous écouter raconter à quel point vous êtes «cool». Alors, avant de penser sauver la forêt équatoriale des parasites de la génération de vos parents, essayez de mettre un peu d'ordre dans votre propre chambre.

Règle 8 : Votre école a peut-être cessé de distinguer les gagnants des perdants, mais pas la vie. Certaines écoles ont éliminé la note de passage et elles vous donneront autant de chances que vous voulez avant de trouver la bonne réponse. Cela n'a absolument RIEN À VOIR avec la vraie vie.

Règle 9 : La vie n'est pas divisée en semestres. Vous n'êtes pas en vacances tout l'été et très peu d'employeurs sont intéressés à vous aider à vous retrouver. Faites cela dans vos temps libres.

Règle 10 : La télévision N'EST PAS représentative de la vraie vie. Dans la vie, en réalité, les gens doivent quitter le restaurant et retourner travailler.

Règle 11 : Soyez gentils avec les «nerds». Il y a des chances que vous finissiez par





Plaidoyer en faveur de l'éducation

Par Damien Madgin, enseignant

Plus que jamais, l'école se trouve au centre d'un tumulte incessant causant la paralysie dans son fonctionnement et la démobilisation chez ses membres. La centralisation des pouvoirs, et indirectement celle des budgets loin des écoles ouvrent immanquablement la porte à des abus de toutes sortes de la part de ceux qui gèrent les fonds publics destinés à l'éducation. L'imputabilité tant exigée dans les écoles semble perdre de son importance à mesure que l'on accède à des postes supérieurs dans la fonction publique. Sinon, comment expliquer les quatre millions dépensés (estimation faite par la CSDM le 20 mars 2008) pour le déblaiement des toits à la commission scolaire de Montréal. Pourquoi ne pas oser remettre en question le fait que des entrepreneurs engageant des individus payés à un taux horaire de 15\$ l'heure réclament, auprès de la commission scolaire, des montants de 60 à 85\$ l'heure pour chaque homme engagé? Difficile de justifier ces taux par le matériel utilisé puisque, dans la majorité des cas, ces hommes étaient équipés d'une simple pelle achetée à la quincaillerie du coin. Pendant ce temps, on ne cesse de demander aux enseignants de modifier leur pédagogie pour réduire les coûts de fonctionnement. Un enseignant de français au secondaire n'a plus assez d'argent dans son budget annuel pour acheter un dictionnaire, il doit demander un budget discrétionnaire pour en faire l'achat.

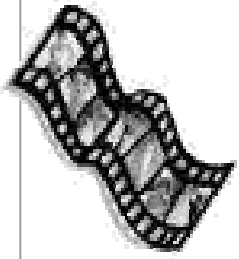
Même si les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation se targuent de placer l'élève au centre de leurs préoccupations, concrètement, sur le terrain, c'est loin d'être le cas. La priorité est, d'abord et avant tout, donnée au budget et, s'il est possible, par la même occasion, de favoriser une meilleure pédagogie, tant mieux sinon, on s'en passe. Les budgets accordés aux écoles stagnent, pourtant le gouvernement ne cesse d'augmenter le budget de l'Éducation. Le budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a été augmenté de près de 1,6 milliard entre 2004 et 2007. Difficile d'imputer ces augmentations de coûts aux salariés puisque le décret du gouvernement a imposé un gel de salaire et des augmentations nettement en deçà de l'inflation. Ce n'est pas le cas des dirigeants des commissions scolaires et du ministère où les augmentations de salaires ont été plus importantes sans parler des augmentations des budgets de dépenses et l'apparition de bonus reliés à la performance. Le monde de l'éducation est géré de plus en plus comme une industrie, des pressions sont faites pour resserrer les budgets au niveau de l'école et éviter tout déficit et, lorsqu'il y a surplus, il disparaît dans le fond consolidé.

La réforme de l'éducation n'y échappe pas. Cette réforme possède de belles qualités mais son application est désastreuse. Il est à se demander si l'objectif premier de la réforme n'a pas été un contrôle des coûts de l'éducation : intégration massive des élèves en difficultés d'apprentissage, abolition de classes spéciales, établissement de normes rendant presque inexistant le redoublement, évaluation des compétences plutôt floue rendant presque impossible l'évaluation des connaissances, etc. L'implantation de cette réforme au secondaire montre très bien également à quel point les bureaucrates du ministère de l'Éducation ne connaissent plus vraiment la réalité à laquelle est confronté tout le personnel d'une école : formation des enseignants inadéquate, locaux non fonctionnels, ressources humaines et matérielles promises très insuffisantes, parfois inexistantes, ne sont que quelques exemples démontrant l'incompétence des décideurs du ministère. Étrangement, ce sont probablement ces mêmes personnes qui tentent, depuis plusieurs années, de trouver une solution au problème de l'évaluation des ... compétences... Bravo!

La bureaucratie freine le développement des écoles; plus l'école a le choix de ses moyens, plus elle est performante, a affirmé M. Serge Morin, président de la Fédération des directions d'établissement d'enseignement, lors d'un point de presse le 5 février dernier. Même la ministre de l'Éducation dénonce cette culture bureaucratique prévalant au sein des commissions scolaires et de son propre ministère. Lors d'un point de presse tenu le 4 avril dernier, Mme Michelle Courchesne affirme que c'est l'organisation du travail et non une question d'argent qui rend difficile l'intégration des élèves en difficulté dans les écoles régulières. Madame Courchesne veut que son ministère cesse d'être « uniquement un dictateur de règles, toujours occupé à remplir des colonnes de chiffres ». Elle s'attend à la même chose des commissions scolaires. Bonne chance, Madame la ministre! Vous devriez en parler à M. Couillard; cela fait des années qu'il se bat avec les bureaucrates de la santé

La solution des problèmes en éducation ne viendra pas des politiciens. Ces derniers ont beau parler de réingénierie ou lancer un débat sur l'abolition ou non des commissions scolaires, ils ne cherchent qu'à gagner du temps pour masquer leur impuissance d'agir ou leur manque de courage. Elle viendra des enseignants, directeurs, professionnels, employés de soutien, élèves, parents et gens provenant de la communauté. Pour ce faire, il faut donner un droit de parole et d'action totale à tous les intervenants, y compris les directions d'école. La question de l'incohérence du bulletin chiffré avec l'évaluation des compétences présente un bel exemple démontrant que ce droit n'est pas respecté. La majorité des directeurs sont conscients de cette incohérence mais ils ne peuvent l'exprimer publiquement pour une question de loyauté envers leur employeur au détriment du service à l'élève. Il ne faut pas se laisser endormir par de beaux discours et de beaux documents, les commissions scolaires sont passées maîtres dans la production de beaux documents ne reflétant pas la réalité, par l'intermédiaire de plus en plus fréquente de firmes de communication.

Au secondaire, la solution est une réorganisation du travail et elle doit passer obligatoirement par une diminution du nombre d'élèves par classe, quitte à augmenter le nombre d'heures d'enseignement et, par le fait même, ramener l'argent dans les écoles; bien entendu, si la réussite de nos élèves est demeurée au cœur de nos



Chronique DVD

Par Micheline Boulay

Voici deux proposition de films pour les élèves

1. Titre du film: **Écrire pour exister** (Freedom writers)

En travaillant sur eux-mêmes, avec l'aide d' une jeune enseignante, les étudiants vivent certaines activités axées sur de le développement de la confiance. Ils arrivent à dépasser l'étape de la tolérance, soit l'acceptation et l'accueil de l'autre dans sa différence.

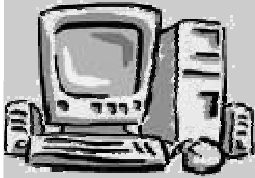
Il est bon de regarder la pédagogie de l'enseignante pour aider ces jeunes ayant des "nœuds", des blessures intérieures qui leur ont permis de cheminer spirituellement et développer ainsi leur confiance en eux.

Je vais présenter ce film et proposer une animation préparée en collaboration avec l'AVSEC de mon école. Cette animation se résume en un écrit personnel à l'intérieur du journal de bord et une production artistique: dessin ou mandala.

2. Titre du film: **Tobby en Alaska** (un film pour enfants)

Film d'aventure de petits chiots et d'un jeune garçon. Film de courage où la prière est abordée, le bouddhisme zen aussi. Les paroles d'un sage (chien) qui apaise, guide, fait du sens dans certains moments de la vie des chiots.

Film à saveur spirituelle qui révèle au jeune de l'importance de croire en ses rêves. L'histoire est belle ainsi que les images.



L'AQÉCR sera sur la Toile

Votre conseil d'administration travaillera bientôt à l'élaboration d'un nouveau site web. Pour l'instant, vous pouvez toujours consulter le site Internet de l'AQPMR à l'adresse suivante:

<http://www.csdecou.qc.ca/aqpmr/>



L'ÉCRan à besoin de vous!

Vous aimeriez que l'ÉCRan soit toujours aussi intéressant? Qu'il demeure un outil de référence pertinent pour ses membres? Vous avez des idées? Vous avez un peu de temps libre? Pourquoi ne pas devenir un collaborateur régulier ou occasionnel de l'ÉCRan?

Un éditorial? Une expérience à partager?
Le témoignage d'un de vos élèves?
Une chronique littéraire?
Vos coups de cœur cinéma?
Votre recette de lasagne maison?

Nous attendons vos suggestions!

aqecr@hotmail.com

Annoncer dans L'ÉCRan? Rien de plus facile!

L'ÉCRan est un bulletin d'information trimestriel destiné aux membres de L'AQÉCR et distribué à divers intervenants du monde de l'éducation.

L'ÉCRan, c'est plus de 300 lecteurs potentiels ayant à cœur le champ du développement personnel. C'est l'occasion pour votre organisme ou entreprise de les rejoindre directement à la maison ou dans leur milieu de travail.

Intéressant, non?

Informez-vous de nos tarifs auprès de notre conseiller à l'information

sylvainxfournier@hotmail.com

AQÉCR

Devenez membre ou abonnez un collègue

Faire partie de l'Association Québécoise des Professeurs en Éthique et Culture Religieuse: **c'est tout un avantage!** En plus de recevoir l'ÉCRan directement à la maison, vous bénéficiez d'un prix préférentiel pour votre inscription au congrès annuel. Le congrès, c'est l'occasion de briser l'isolement en rencontrant d'autres collègues de notre champ disciplinaire et même des futurs enseignants! De cette façon, vous pourrez assister à plusieurs conférences et ateliers vous permettant d'actualiser votre enseignement. Avec l'arrivée du nouveau programme «*Éthique et culture religieuse*» en 2008, vous aurez également la chance de rencontrer des gens du Ministère (MÉLS) et de vous tenir au courant des changements. Génial, non?

L'AQÉCR, par ailleurs, représente une force pour tous les enseignants de notre discipline. L'AQÉCR se fait entendre du mieux qu'elle peut auprès du MÉLS. Elle est également membre du Conseil Pédagogique Interdisciplinaire du Québec (CPIQ). Il est important d'y être présent puisque le CPIQ intervient souvent en notre nom auprès du Ministère. Plus notre association comptera de membres, plus nous serons pris au sérieux!

Mais au-delà de toutes ces considérations, être membre de l'AQÉCR c'est exprimer sa fierté d'enseigner dans le champ du développement personnel, un domaine si important pour nos jeunes!

Et pourquoi ne pas convaincre un de vos collègues de se joindre à nous? Pour chaque nouveau membre référé, l'AQÉCR vous offre 10\$ de rabais sur votre adhésion, jusqu'à concurrence de 40\$ évidemment!

Formulaire d'adhésion

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TEL RÉG. _____ TÉL BUR. _____

COURRIEL _____ COMMISSION SCOLAIRE _____

Niveau d'enseignement _____ Année(s) d'expérience _____

Renouvellement Nouvelle adhésion

Référé par: _____

Cotisation annuelle: 40 \$, Étudiants et retraités: 20\$

Veuillez faire parvenir votre paiement **au nom de l'AQÉCR** à l'adresse suivante:
AQÉCR : Huguette Faille, secrétaire 8041, Place Spalding, Anjou (Québec) H1K 3W6



Le coin de la didactique

Par Benoît Giguère

Dans la série de chroniques que je publie dans l'Info-li, je tente de varier les sujets traités afin de couvrir plusieurs aspects de notre profession d'enseignant en enseignement moral ou religieux ou en éthique et culture religieuse. Dans le cadre d'un cours de didactique auquel je suis inscrit à la maîtrise à l'UQÀM, je devais rédiger un article sur une approche didactique interdisciplinaire permettant de développer et d'évaluer les compétences des élèves.

Sachant que pour plusieurs d'entre-nous, la lourdeur de la tâche (environ 12 groupes et approximativement 375 élèves) nous cause plusieurs problèmes quand il est question de développer et d'évaluer ces fameuses compétences de façon individuelle, je me suis dit que cet article pourrait permettre à certains d'entre vous d'essayer cette «*pédagogie de projets*» facilitant et orientant le travail d'équipe si vous vous sentez à l'aise avec vos groupes et la matière. Bref, je suis conscient que cette «*pédagogie de projets*» a beaucoup fait jaser, mais voyons maintenant comment elle se pratique et comment l'intégrer dans vos cours si le cœur vous chante.

Benoît Giguère

Enseignant à la commission scolaire des Trois-Lacs



Une stratégie pédagogique qui s'inscrit dans l'esprit du Renouveau Pédagogique : «une pédagogie de projets»

Introduction

La pédagogie de projets a vu le jour au Québec dans les années 1990 (Raby 2007). L'intérêt pour ce modèle d'apprentissage chez les chercheurs date des années 1960 (Guay 2002). Mais ce n'est qu'en 2000 (Raby 2007), avec l'implantation du renouveau pédagogique, que la pédagogie par projets s'est vraiment propagée, ce qui a grandement suscité la curiosité des acteurs du système éducatif. Cette pratique pédagogique possède différentes appellations : « apprentissage par projet », « pédagogie du projet », « pédagogie par projet », « projet d'intégration », « travail en projet » et « projet d'intégration des matières ». Francoeur-Bellavance (1997) appelle ce modèle « projet transdisciplinaire », tandis qu'Arpin et Capra (2001) le nomment « apprentissage par projet ».

Malgré ces différentes appellations, les chercheurs sont unanimes pour définir cette stratégie comme une pratique pédagogique basée sur le vécu des élèves dans leurs activités d'apprentissage ayant pour but de développer leurs compétences pour arriver à un produit final tangible et précis. L'approche par compétences est privilégiée par la pédagogie de projets étant donné que le développement des compétences est étroitement lié à sa stratégie.

Dans la pédagogie de projets, le processus d'apprentissage se réalise tout au long du développement du projet. Ce modèle d'enseignement peut être utilisé dans une classe, dans un cycle pédagogique ou dans une école, et les élèves y occupent une grande place. Les chercheurs divergent sur l'élaboration des principes et des modèles de la pédagogie par projets. Au Québec, il y en a plus d'une douzaine. Néanmoins, un aspect important est celui des interrogations soulevées par cette pratique pédagogique dans le domaine de l'éducation. Quel modèle adopter ? Qui choisit le projet : l'enseignant ou l'élève ? Quelles sont les étapes de son développement ? De quelle manière peut-il être évalué et comment évaluer les compétences des élèves ? Comment l'enseignant doit-il jouer son rôle de médiateur tout en favorisant l'apprentissage de ses élèves de façon motivante ? Quel rôle joue l'élève dans cette pratique pédagogique ?

1) Contribution particulière d'une pédagogie par projet

Afin de motiver ses élèves, un enseignant désireux de faire vivre une pédagogie de projet à ses élèves doit en connaître les rouages importants, afin de la mener à bien pour qu'elle soit profitable.

Des auteurs comme Arpin et Capra, Guay, Francoeur-Bellavance et Leroux pensent que plusieurs aspects de la pédagogie de projets peuvent être positifs par rapport à la motivation de l'élève. D'après Leroux (2005), une telle pédagogie doit être menée par l'enseignant de façon à ce que l'apprenant puisse faire preuve d'initiative (liberté de choix et de logique) et de créativité. De plus, il est crucial que l'enseignant ne planifie pas toutes les étapes du projet dans les moindres détails, afin de laisser place à l'autonomie de l'élève. Des balises doivent être établies, autant que possible par les élèves, par les élèves et l'enseignant ou par l'enseignant lui-même. De son côté, Clément (2000) croit qu'une pédagogie interdisciplinaire doit aboutir sur une production concrète (un produit final), et que l'enseignant doit toujours susciter les questions des élèves.

Afin de pouvoir discuter de la pédagogie par projet, nous devons inévitablement aborder la question du rôle et de la place de l'enseignant ainsi que ceux des élèves. Plusieurs auteurs comme Arpin et Capra (2001) démontrent de façon nette et précise le sens de ces rôles respectifs. Dans ce genre de pédagogie, l'enseignant se doit d'être un médiateur.

Il doit soutenir ses élèves dans leurs apprentissages, dans leurs questionnements, dans leurs autoévaluations et dans leur propre valorisation. De son côté, l'élève se trouve au cœur de ses apprentissages et il assume toute sa responsabilité durant la durée du processus.

2) Modalités d'intégration de la pédagogie par projet

Plusieurs auteurs ont proposé des modèles expliquant la démarche à suivre pour l'intégrer à la pratique enseignante. Bien que le nombre d'étapes varie d'un auteur à l'autre selon l'angle considéré, les différents auteurs présentent la pédagogie par projet comme une démarche ayant un certain nombre d'étapes spécifiques. Par exemple, Proulx (2004) propose une démarche en quatre étapes : la préparation du projet ; la mise en œuvre du projet ; l'évaluation du projet ; la disposition du projet. Pour Francoeur-Bellavance (1997), l'apprentissage par projet se réalise en suivant les étapes suivantes : le temps global ; le temps analytique ; le temps synthétique ; le temps de communication et d'action.

Sans toutefois énumérer toute une série de modèles proposés par les différents auteurs, leurs propositions présentent une caractéristique commune, soit le *caractère itératif* de la démarche. Celle-ci n'est pas linéaire, elle se termine toujours par une rétroaction et la communication des résultats. Selon Raby (2007), le déroulement d'un projet comporte trois phases principales : la préparation, la réalisation et l'intégration du projet.

Pour une intégration réussie, certains principes doivent être considérés (Raby, 2007)

:

- Signification pour l'élève : le projet doit rejoindre l'élève dans ses dimensions cognitive et affective ;
- Participation active et responsable de l'élève : cette démarche s'inscrit dans une perspective socioconstructiviste et elle est centrée sur l'apprenant ;
- Démarche ouverte : pour gérer les imprévus, le projet reste ouvert et il doit s'ajuster aux parcours des élèves ;
- Collaboration et coopération de l'élève : la compétence transversale de coopération doit être soutenue par cette démarche ;
- Réalisation concrète : le produit final est toujours tangible ; il est le fruit de l'imagination et de la créativité des élèves ;
- Développement intégral : selon Raby (2007, p.45), la pédagogie par projet est un modèle d'enseignement par excellence favorisant le développement de compétences transversales chez l'élève.

Conçue dans cet esprit, la démarche offre des avantages certains. Selon Proulx (2004), elle permet, entre autres, de renforcer la motivation scolaire des apprenants ; de développer des habiletés à résoudre des problèmes ; de favoriser l'autonomie et la responsabilité dans l'engagement ; de préparer à la conduite ultérieure de projets sociaux.

Cependant, ceux qui sont engagés à mettre en pratique cette démarche doivent s'attendre à rencontrer certaines limites, comme dans l'application de toute autre approche pédagogique. D'ailleurs, l'efficacité de la pédagogie par projets résulte certainement des nombreuses possibilités qu'elle offre pour dépasser les écueils pouvant être rencontrés lors de sa mise en pratique. Nous présenterons donc certaines limites et nous prendrons le temps d'énoncer les moyens permettant de les dépasser.

3) Limites ou écueils à éviter

En lisant la documentation du collectif Morissette-Perusset (dans Ferdinand, 2000, p.34-37), voici quelques-unes des limites notées dans la pédagogie de projet : elle ne résout pas tous les problèmes de comportement ; elle donne parfois l'impression que l'élève prend trop de temps pour réaliser ses tâches ; elle nécessite un enseignement différencié pour les élèves devant réaliser un même apprentissage ; elle n'intègre pas facilement certains apprentissages proposés par les programmes d'études.

D'autre part, Lombard, de l'Université de Genève, cite plusieurs obstacles pouvant être rencontrés lors de la pratique de la pédagogie de projet : le cadre du projet est mal défini (le but vers lequel on tend n'est pas clair) ; un problème de durée du projet (trop long ou trop court) ; des blocages techniques ou administratifs (problèmes avec l'obtention de locaux ou le décloisonnement des horaires).

À ces quelques obstacles, voici des solutions pouvant encourager le recours à cette stratégie quand on souhaite évoluer dans l'esprit du renouveau pédagogique. Au cours d'un atelier (mars 2008), Mme Guay, conseillère pédagogique de la commission scolaire des Trois-Lacs, a présenté un tableau indiquant quelques procédures devant être observées pour assurer la réussite d'un tel projet en classe. Il faut reconnaître qu'adopter la pédagogie de projet reste une tâche complexe. Qui dit « complexe », ne dit cependant pas « compliqué ». La complexité doit être comprise dans le sens où cette démarche exige plusieurs ressources et une bonne organisation. Le projet n'est pas linéaire, il nécessite des réajustements réguliers, c'est pourquoi il est essentiel que l'enseignant désireux d'entreprendre une telle démarche soit conscient de ses caractéristiques professionnelles et des enjeux au point de vue de sa gestion de classe. Ensuite, il doit bien connaître les caractéristiques de ses élèves et des apprentissages prescrits dans le programme enseigné. Enfin, il doit s'assurer d'avoir les ressources et le temps nécessaires pour réaliser l'ensemble du projet. Bref, il est judicieux de commencer par un petit projet, pour évoluer progressivement vers des projets de grande envergure.

Conclusion

La pédagogie par projet, telle que définie dans cet article, nous permet de constater que l'élève est au centre des apprentissages. Il construit ses connaissances tout au long de la démarche avec l'aide de ses pairs et de l'enseignant qui assume un rôle de médiateur. Pour les enseignants souhaitant augmenter la motivation de leurs élèves en adoptant cette stratégie, nous proposons quelques pistes. Nous présentons également quelques modèles qui font la démonstration de son intégration à la pratique en classe. En effet, il est important de connaître les limites d'une démarche avant de l'adopter. Cependant, étant donné la pédagogie par projet et les liens qu'elle entretient avec l'approche par compétences préconisée par le renouveau pédagogique, il est important de souligner que les avantages et les opportunités de motivation et de développement des compétences tant disciplinaires qu'interdisciplinaires dépassent les inconvénients l'accompagnant.

Article rédigé par :
Benoît GIGUÈRE
Viateur KARWERA
Marli Silva RAYMUNDO
Michel VÉZINA

Références

- Arpin, L.** et Capra, L. (2001). L'apprentissage par projets. Montréal : Chenelière/Mc Graw-Hill.
- Clement** (2000). «Pédagogie de projet et éducation à l'environnement : D'où viennent les questions posées par des élèves de CM2 sur le terrain?» Aster, 31, p.95-120.
- Ferdinand, M.-T.** (2000). Vivre la pédagogie du projet. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
- Francoeur-Bellavance, S.** (1997). Le travail en projet : une stratégie pédagogique transdisciplinaire. Longueuil : Intégra.
- Guay, M.-H.** (2002). La pédagogie de projet au Québec. Une pratique pédagogique aux multiples visages. Revue Québec français, 126, p.60-63.
- Leroux, P.** (2005). «Réalisation de micro-robots au collège mise au point d'une démarche pédagogique et d'un environnement informatique support des activités.» Aster, 41, p.49-75.
- Lombard, F.** (2006). La pédagogie de projet : quelques liens. Genève : Université de Genève.
[En ligne]. < http://tecfa.unige.ch/~lombardf/ped_projet/index.html >. Consulté le 22 mars 2008.
- Perrenoud, P.** (1998). Réussir ou comprendre ? Les dilemmes classiques d'une démarche de projet. Genève : Université de Genève. [En ligne]. http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1999/1999_17.html. Consulté le 15 mars 2008.
- Perrenoud, P.** (2002). Apprendre à l'école à travers des projets : pourquoi ? Comment ? Genève : Université de Genève. [En ligne]. <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1999/1999_17.html>. Consulté le 15 mars 2008.
- Proulx, J.** (2004). L'apprentissage par projet. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Raby, C.** (2007). Apprentissage par projets. Dans C. Raby et S. Viola (dir.), Modèles d'enseignement et théories d'apprentissage : De la pratique à la théorie (p. 41-66). Montréal : Éditions CEC.
- Verillon, P.** et Leroux, P. et Manneux, G. (2005). «Activité productive et processus constructifs à l'école : les activités scolaires de production peuvent-elles être source de construction pour les élèves?» Aster, 41, p.3-26.

AQÉCR

Association Québécoise en Éthique et Culture Religieuse PREMIER CONGRÈS

Les 6, 7 et 8 novembre 2008

À L'HÔTEL L'OISELIÈRE DE LÉVIS